CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E30340** **VALABLE JUSQU'AU** **17/02/2027**

ÉDITÉ LE 04/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1989

Raison sociale : BELLEC

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/04/2004

Capital : 77 952

8 RUE DE LA CHATAIGNERAIE
ZA DES GROUETS
41100 SAINT-OUEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BLOIS CEDEX 1989B00044

Siret : 349 380 972 00027

Téléphone : 02 54 77 39 67 **Fax :** 02 54 73 92 93

Portable : 06 85 55 60 07

Code NACE : 4333Z

Responsabilité légale :
BELLEC BERNARD DIRECTEUR GÉNÉRAL / BELLEC PATRICK PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 6110749

Assurance Responsabilité Travaux :
MONCEAU GENERALE ASSURANCES 5916 E4 248

Assurance Responsabilité Civile :
MONCEAU GENERALE ASSURANCES GDI00677085

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

E-mail : accueil@belleccarrelage.fr

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 267 729 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)	6	06/02/2025
6223	Revêtements résilients (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)		06/02/2025
6262	Chapes fluides		06/02/2025
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	9	06/02/2025
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025